



SNUDI
FO
34

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
Professeurs des écoles, PsyEN EDA, AESH,
Contractuels de l'Education Nationale

FNEC FP
FO

COMPTE RENDU DU CDEN bilan rentrée

mercredi 16 octobre 2024

en présence de :

M Lauch, Préfet

administration :

Mme Côme, IA-DASEN,

M. Calvat, M Herrada, Mme Verdeilhan, M Moynier,

Conseil départemental,

Mme Eybert, DASEN Adjoint pour le 1er degré,

Mme Gerones Troadec, DASEN adjoint,

Mme Masneuf, secrétaire générale,

+ 2 autres membres de la DIMEF

Mme Deldem, DDEN

élus :

M Doutremepuich, maire,

M Bourrel, maire

M Miaille, Ligue de l'enseignement

parents d'élèves :

M. Raffi, PEEP,

Mmes Marsaux, Nichikine, Senepart, M Cusenier, M Reynes

FCPE

représentants syndicaux :

2 UNSA , 4 FSU, 4 SNALC, **2 FNEC FP FO**, 2 SUD

Ordre du jour Education nationale :

1. Ajustements carte scolaire 1er degré
2. Organisation du temps scolaire
3. Bilan de rentrée 1er et 2nd degré
4. Renouvellement DDEN

Ordre du jour Conseil départemental :

1. Sectorisation du nouveau collège à Maraussan, Jules Ferry à Cazouls les Béziers, et 3 collèges à Béziers Henri IV, Lucie Aubrac et Jean Perrin
2. Sectorisation de la commune de Portiragnes au collège Paul Emile Victor à Agde
3. Questions diverses

Introduction du Préfet

Baisse d'effectifs en primaire : moins 954 élèves au lieu de moins 286, 15 postes ouverts malgré tout ; en 2 ans 34 ETP (équivalent temps plein) malgré la baisse de 1640 élèves.

dotation d'investissement de l'Etat dans les écoles : en 2 ans plus de 18 millions d'€ pour la rénovation (adaptation changement climatique et économies d'énergie) ; dans les collèges effort d'investissement également.

Lecture des déclarations des organisations syndicales et associatives

Réponses aux déclarations :

- M le Préfet : « Je m'associe à la mémoire de S Paty et D Bernard ; je suis attentif à la sécurité des établissements, à la remontée des signalements, poursuite pénales si besoin ; le bilan de l'école inclusive vous sera donné dans les réponses aux questions diverses. L'ARS sera présente au prochain CDEN. Je prends des mesures d'interdiction de manifestation lorsque des personnes agressent, c'est cela la protection du droit de manifester, j'ai d'ailleurs gagné deux fois au Tribunal Administratif. »
- Mme la DaseN : « Nous sommes en lien avec ARS, il y a des besoins de soin, une liste d'enfants prioritaires pour aller en IME a été établie ; globalement la rentrée s'est bien passée, quelques enseignants ne sont pas encore nommés (70 sur l'académie). Pour les situations conflictuelles, on travaille avec la police, le procureur, je me suis rendue sur place, on ne nie pas le sentiment d'insécurité, on y travaille. »

commentaire FO : Nous notons que le Préfet accède à notre demande de présence de l'ARS, cependant il ne nous donnera pas dans ce CDEN les chiffres que nous lui avons demandé par courrier depuis le 12 septembre. La DaseN ne les donnera pas non plus. Nous constatons que le Préfet affirme que des agressions ont eu lieu justifiant ses interdictions répétées des manifestations pour le cessez le feu au Proche Orient. Nous sommes étonnés car nous sommes présents dans ces manifestations depuis 1 an et nous n'y avons jamais observé d'agressions.

1. Ajustements carte scolaire 1er degré :

27 ouvertures dont 2 dispositifs autisme, 11 dédoublés et 11 pour plafonnement à 24 ; 18 fermetures ; solde +9

FSU : « Regret des fermetures sur moyenne sans tenir compte des effectifs dans les autres classes. »

Mme la Dasen : « C'est mon pilotage, je ne peux pas laisser dire que cela met les autres classes en péril ; on applique une méthode de comparaison des écoles à complexité semblable. »

FNEC FP FO : « Vous prenez des décisions selon des moyennes, qui comprennent les dédoublés, les plafonnements à 24, cela fausse les résultats ; la réalité du terrain c'est que oui il y a des effectifs surchargés, de nombreuses classes à 30 notamment en cycle 3. »

M le Préfet : « Donc vous approuvez les dédoublés. »

FSU : « Demande d'avoir la distinction éducation prioritaire ou pas. »

Vote : 8 CONTRE (SUD, FNEC-FP-FO , FSU, SNALC) 8 ABSTENTIONS dont UNSA, 7 POUR (maires, PEEP, Ligue de l'enseignement, DDEN)

2. Organisation du temps scolaire :

248 demandes de renouvellement à 4 jours

98% des écoles (=600 écoles) sont sur le régime dérogatoire (4 jours)

Vote : 5 ABSTENTIONS (FNEC-FP-FO , FSU) 18 POUR dont SUD et UNSA
--

explication de vote : abstention car nous considérons que le choix appartient aux écoles

3. Bilan de rentrée 1er et 2nd degré :

• Effectifs :

Mme la Dasen : « Emplois à la hausse, taux d'encadrement aussi (P/E= 5,87) ; 607 écoles dont 205 maternelles et 402 élémentaires ; nombreuses écoles de 1 à 6 classes. 4334 classes : 1467 classes maternelles, 2781 classes élémentaires, 84 ULIS, 2 UPE2A ; 95 395 élèves : 34 137 élèves en maternelle, 60 304 élèves en élémentaire, 939 élèves en ULIS. »

FNEC-FP-FO : « Vous dites que c'est la baisse de la natalité qui explique la baisse des effectifs dans le 1er degré, or sur vos constats de rentrée je lis que dans le 34 il y a une perte de 954 élèves dans le public, mais que le privé non seulement n'en perd pas mais en gagne 144. il y aurait donc une baisse de la natalité uniquement dans le public et le privé ne serait pas touché ? Nous renouvelons notre demande des chiffres des élèves notifiés en attente de place pour un ESMS (IME/ITEP) »

Mme la Dasen : « Arrêtez de dire transfert du public vers le privé. »

DIMEF : « Vous n'avez pas les bons chiffres. »

FNEC-FP-FO : « Ces chiffres sont sur vos documents de constat de rentrée, que vous avez fournis au CSA académique. »

• IEF (instruction en famille) :

Mme la Dasen : « en baisse: 229 élèves en 24/25 (408 en 23/24, 542 en 22/23), car on est passé d'une simple déclaration à un régime d'autorisation.

UNSA : « Demande de comparer avec le privé hors contrat, car on n'a pas ces chiffres. »

M le Préfet : « Pas d'objection à vous les donner. »

• Réussite scolaire :

Mme la Dasen : « Attention particulière aux écoles avec ULIS et aux EBEP ; quand il y a un dispositif particulier je ne ferme pas, ou bien j'ouvre ; indicateurs retenus : IPS, taux de notifiés MDA, taux d'élèves EANA et EFIV ; attention particulière aux territoires ruraux (moyenne=18,2 élèves, en éducation prioritaire moyenne= 17,1). Poursuite de pHare. Formation des directeurs au pilotage (loi Rilhac). Création de dispositifs école inclusive : 2 ULIS (Montpellier et Castelnaud le Lez), 1 UEEA (Montpellier), 1 UEMA (Lunel), 1 DTEI (St Pons de Thomières)»

commentaire FO : les unités autisme (UEEA,UEMA) ainsi que les DAR sont des classes externalisées des IME/ITEP dont la mise en place a été actée par le décret du 5 juillet 2024, qui fragilise les structures spécialisées, les transforme en pôles ressources mobiles ou implantés dans les écoles chargés de coacher les enseignants, et fait avancer l'inclusion systématique à marche forcée dans le cadre de l'Acte 2 de l'école inclusive.

FNEC-FP-FO : « demande de précisions sur l'autorité des directeurs « sur tous les personnels » figurant dans la loi Rilhac : qu'est ce que cela veut dire précisément ? »

Mme la Dasen : « L'autorité des directeurs est sur la constitution pédagogique des classes mais aussi sur les 108 heures. »

Mme Eybert (Dasen adjoint): « C'est un chantier en cours avec les IEN. »

Mme la Dasen : « Evaluations nationales obligatoires, elles ne comportent pas de biais, sont nécessaires pour évaluer le bénéfice des coûts. »

FNEC-FP-FO : « Présence des évaluations nationales sur Eduscol en libre accès, des parents les ont fait passer à leurs enfants, et vous dites qu'il n'y a pas de biais ? »

FSU : « Il y a une confusion entre l'évaluation des politiques publiques et l'évaluation des élèves. »

commentaire FO : outre leur inutilité pédagogique et la pression qu'elles font peser sur les élèves et leurs familles, ces

évaluations nationales s'inscrivent, avec les évaluations d'école, la loi Rilhac, l'accompagnement PPCR, les rémunérations individualisées ou « au mérite », dans un dispositif plus général de pressions permanentes sur les personnels et d'instauration au sein de l'Ecole publique d'un management digne des entreprises privées.

Mme la Dasen : « NEFLE : 1er D : 62 projets, pour plus de 1 million 3€, 37 projets dans le 2nd d. NEFLE va financer les « tenues communes » (**commentaire FO : c'est à dire l'uniforme**) dans 2 écoles (élémentaire La Guette à Pérols et André Malraux de La Grande-Motte, en plus des 4 écoles de Béziers (Roland, la Chevalière, Riquet Renan et Mairan)

UNSA : « Surprise que NEFLE finance l'uniforme, ce n'était pas du tout ce qui était prévu, c'est un détournement de NEFLE qui devait financer des projets pédagogiques élaborés par les enseignants. »

Mme la Dasen : « Ce sont des directives ministérielles, c'est comme ça. »

commentaire FO : voilà l'illustration concrète de ce à quoi sert « NEFLE » : faciliter l'ingérence des collectivités territoriale dans le fonctionnement des écoles.

4. Renouvellement DDEN (délégués départementaux de l'Education Nationale) :

Vote : 1 NPPV : FNEC-FP-FO, 5 ABSTENTION (SUD, FSU), 17 POUR

explication de vote : NPPV= ne prend pas part au vote, car nous n'avons pas à juger de ces nominations.

Ordre du jour Conseil départemental :

1. Sectorisation du nouveau collège à Maraussan, Jules Ferry à Cazouls les Béziers, et 3 collèges à Béziers Henri IV, Lucie Aubrac et Jean Perrin :

R Calvat : « Pour la rentrée 2025, le nord de l'école Mandela (85élèves) et les Oiseaux (70 en double sectorisation) seront sectorisés sur le nouveau collège à Maraussan ; 150 élèves de Béziers vont aller dans un collège neuf à IPS élevé : c'est nouveau, cela réduit la pression des effectifs sur Béziers, volonté de sectoriser des enfants des quartiers dans des villages. Double sectorisation à Béziers pour les écoles Malbosc et Pasteur aussi de Béziers.

Vote : 5 CONTRE (FNEC-FP-FO, FSU), 3 ABSTENTIONS dont SUD, 13 POUR

explication du vote : les documents ne nous ont pas été transmis avant, nous n'avons pas pu en juger.

R Calvat s'étonne que les documents n'aient pas été transmis aux membres du CDEN : « Si on les transmet à l'Education Nationale, c'est pour qu'ils soient transmis aux CDEN. »

DIMEF : « C'est une erreur de notre part. »

2. Sectorisation de la commune de Portiragnes au collège Paul Emile Victor à Agde

Vote : 5 ABSTENTIONS dont la FNEC-FP-FO

3. Questions diverses :

• Inclusion :

Mme la Dasen : « 1488 élèves notifiés en ESMS (IME/ITEP) ; 61 élèves en attente d'AESH ; lorsque l'aide mutualisée est notifiée, c'est qu'il n'y a pas besoin d'attention continue.

1863 ETP pour les AESH avec 13.77 ETP AESH qui restent encore à pourvoir, en cours de recrutement.

La date du prochain Comité Départemental de l'école Inclusive n'est pas encore fixée.

4 postes éducation Nationale sont mis à disposition à la MDPH.

pause méridienne : la MDPH fait une recommandation qui n'est pas une obligation pour l'Education Nationale, la mise en œuvre est en cours au niveau académique.

FNEC-FP-FO : « Vous nous avez dit en début de CDEN que vous nous donneriez les chiffres des élèves notifiés IME/ITEP sur liste d'attente, or vous ne nous les donnez pas, vous donnez uniquement les chiffres de ceux qui ont une place, pourquoi ne pas les donner ? »

Mme la Dasen : « Notre intention n'est pas de cacher ces chiffres. »

FNEC-FP-FO : « M le Préfet, nous vous avons demandé ces chiffres. »

M le Préfet : « Je n'ai pas l'intention de vous cacher ses chiffres, vous les aurez. »

commentaire FO : le Préfet et la Dasen ont beau dire et répéter qu'ils ne cachent pas ces chiffres, force est de constater qu'ils ne les donnent pas, malgré nos demandes réitérées dans chaque instance et par courrier depuis 2 mois. Maintenant que le Préfet s'est engagé devant tout le CDEN à les donner, soyez certains que nous allons le lui rappeler si d'aventure il tardait.

• Sécurisation des personnels et des établissements:

Mme la Dasen : « Face à une situation grave, faire le 17 immédiatement ; les faits d'établissements ne sont pas un canal d'urgence, on en reçoit énormément, on essaie de les gérer au quotidien avec EMAS, police, gendarmerie ; travail en cours pour accompagner des personnels lors des dépôts de plaintes. Il y a un référent sécurité dans chaque établissement. »